

Résumé

Le déficit de financement des Objectifs de développement durable de l'Afrique se chiffre à environ 1 600 milliards USD jusqu'en 2030. Selon les estimations du présent rapport, le continent aurait ainsi besoin de financements supplémentaires à hauteur de 194 milliards USD par an pour atteindre les Objectifs de développement durable à l'horizon 2030, un déficit annuel qui équivaut à 7 % du produit intérieur brut (PIB) de l'Afrique, 34 % de ses investissements en 2021, et à moins de 0.2 % du stock mondial et 10.5 % du stock africain d'actifs financiers.

Les économies africaines disposent de formidables atouts pour combler le déficit de financement des Objectifs de développement durable du continent :

- La croissance du PIB réel devrait revenir aux niveaux pré-pandémie, à 3.7 % en 2023, deuxième taux le plus élevé au monde après l'Asie en développement (5 %) et devant l'Amérique latine et les Caraïbes (1.6 %). La croissance est estimée à 4.9 % en Afrique de l'Est, 4.3 % en Afrique centrale, 4 % en Afrique du Nord, 3.8 % en Afrique de l'Ouest et 1.4 % en Afrique australe.
- La proportion de jeunes Africains diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou de l'enseignement supérieur pourrait atteindre 34 % d'ici 2040, contre 23 % en 2020 et 18 % en 2010. La population africaine est en outre la plus jeune de tous les continents, avec un âge médian de 19 ans, contre 30 pour l'Amérique latine et les Caraïbes, 31 pour l'Asie en développement et 42 pour l'Europe.
- Les ressources naturelles constituent des atouts inestimables pour les économies africaines. Le capital naturel représente 19 % des ressources totales du continent, contre 7 % pour l'Amérique latine et les Caraïbes et 3 % pour l'Asie en développement. De 2011 à 2020, le stockage de carbone des forêts africaines a augmenté de 11.6 millions de kilotonnes d'équivalent CO₂, alors qu'il diminuait de 13 millions de kilotonnes dans celles des autres régions du monde.
- Les ressources financières intérieures de l'Afrique recèlent, elles aussi, un formidable potentiel pour le développement durable. Les recettes publiques nationales s'élevaient à 466 milliards USD en 2021, soit 17 % du PIB, et les actifs détenus par les investisseurs institutionnels africains, à 1 800 milliards USD en 2020, soit 73 % du PIB. Durant la pandémie de COVID-19 en 2020-21, les investissements directs étrangers intra-africains se sont montrés trois fois plus résilients que ceux en provenance de l'extérieur du continent, stimulant la croissance dans le secteur des énergies renouvelables et des technologies de l'information et de la communication.

Malgré ce formidable potentiel, les crises mondiales affectent davantage les investissements en Afrique que dans d'autres régions. Le taux d'inflation moyen du continent devrait atteindre 15.5 % en 2023 – son plus haut niveau depuis 27 ans –, avec des pics supérieurs à 15 % dans 11 pays africains. En février 2023, 8 pays du continent étaient en situation de surendettement (sur 9 dans le monde), et 13 autres à risque élevé de surendettement (sur 27 dans le monde). La part de l'Afrique dans les investissements directs étrangers mondiaux en faveur de nouveaux projets (dits « *greenfield* ») est en outre à la baisse ces dernières années, tombée à 6 % en 2020-21 (son niveau le plus faible en 17 ans), tandis que celle des pays à revenu élevé d'autres régions du monde atteint 61 % (niveau le plus élevé jamais enregistré), contre 17 % pour l'Asie en développement et 10 % pour l'Amérique latine et les Caraïbes.

En Afrique, le coût du capital dépasse désormais les niveaux des autres régions du monde, excluant certains États africains des marchés obligataires et freinant l'investissement dans des secteurs à fort potentiel transformateur comme celui des

énergies renouvelables. L'écart de rendement d'une euro-obligation africaine moyenne (une mesure du coût potentiel de l'emprunt souverain) a atteint son niveau le plus élevé depuis 15 ans, à environ 10 points de pourcentage en septembre 2022, éclipsant les pics précédents. En 2021, le coût moyen du capital pour les projets énergétiques en Afrique était environ sept fois plus élevé qu'en Europe et en Amérique du Nord. Si les investisseurs expérimentés obtiennent des rendements moyens plus élevés en Afrique que dans d'autres régions du monde, le manque d'informations et de données fiables reste toutefois un obstacle majeur aux nouveaux investissements.

Pour renforcer la résilience aux chocs extérieurs et améliorer la confiance des investisseurs, les responsables politiques africains peuvent travailler main dans la main avec les partenaires internationaux et la société civile africaine à la mobilisation de l'investissement au service de l'Agenda 2063 et du développement durable. La communauté internationale doit respecter ses engagements en matière de restructuration de la dette et de financement de la lutte contre le changement climatique, tandis que les gouvernements africains, les partenaires de développement, le secteur privé et la société civile doivent s'attacher à collaborer plus étroitement pour améliorer le paysage de l'investissement en Afrique. Ce rapport propose à cet effet trois priorités d'action à même de dynamiser l'investissement durable à travers le continent :

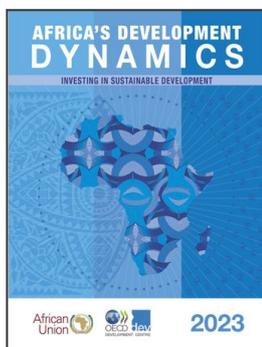
- **La mise à disposition de données plus nombreuses et de meilleure qualité peut réduire les coûts de transaction, améliorer l'évaluation de la durabilité et renforcer la confiance des investisseurs.** En 2021, moins d'un tiers des pays africains (30 %) disposaient d'un plan statistique entièrement financé, contre près de la moitié des pays d'Amérique latine et des Caraïbes (44 %) et de l'Asie en développement (47 %). L'amélioration des données macroéconomiques peut contribuer à une perception plus réaliste des risques. La mise en place de partenariats avec des associations d'entreprises ou des institutions universitaires peut permettre aux organismes publics de partager, à moindre coût, des données sectorielles qui viendront éclairer l'évaluation des risques par les investisseurs. Les gouvernements africains peuvent en outre faciliter l'évaluation de la durabilité en imposant des obligations d'information et en proposant des formations et des incitations aux petites entreprises aux capacités plus limitées.
- **Le renforcement des capacités du vaste réseau africain de financement du développement peut permettre d'améliorer l'efficacité des financements au service du développement durable.** Les 102 institutions financières de développement (IFD) du continent peuvent ainsi servir d'intermédiaires entre financements internationaux et projets locaux, au plus près des programmes de développement nationaux. La communauté internationale peut en outre allouer davantage de ressources aux IFD se démarquant par leur bonne gestion et respecter ses engagements, en augmentant par exemple son financement de l'adaptation au changement climatique. Les gouvernements africains et les IFD peuvent par ailleurs recourir davantage aux instruments innovants d'atténuation des risques et de financement, comme les obligations vertes, sociales et durables, ou encore les solutions de financement en monnaie locale, en plein essor dans de nombreux pays. Le développement et l'interconnexion des marchés des capitaux et des bourses peuvent enfin favoriser la croissance des entreprises africaines.
- **Les politiques d'intégration régionale peuvent dynamiser et harmoniser le paysage de l'investissement en Afrique.** Les initiatives transfrontalières telles que les corridors de développement et les infrastructures numériques peuvent notamment réduire les frictions commerciales et la fragmentation du marché. Un soutien ciblé aux petites et moyennes entreprises est en outre essentiel pour leur permettre de saisir les opportunités d'investissement des chaînes de valeur régionales. Le Protocole

de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) sur l'investissement entend, à ce titre, harmoniser le paysage des politiques d'investissement à travers le continent, mais nécessite pour ce faire la mise en place de mécanismes de suivi efficaces et de partenariats public-privé.

Les cinq chapitres régionaux de ce rapport explorent comment chaque région du continent peut dynamiser l'investissement durable en fonction de ses secteurs stratégiques. Il est ainsi possible pour les régions africaines de mettre mieux à profit leurs immenses atouts pour accélérer la transformation productive et le développement durable. Différentes études de cas permettent, dans cette optique, d'illustrer par des exemples concrets la mise en œuvre des grands axes d'action continentaux selon les secteurs stratégiques régionaux.

Grands axes d'action pour dynamiser l'investissement durable dans chacune des régions africaines

Régions	Études de cas	Axes d'action
Afrique australe	Énergies renouvelables	<ul style="list-style-type: none"> • Harmoniser les cadres réglementaires et dynamiser les initiatives régionales dans le domaine des infrastructures d'énergie renouvelable • Renforcer les partenariats public-privé et le financement du développement conformément aux priorités nationales en matière d'énergie • Adopter des solutions politiques ciblées pour permettre le développement des projets d'énergie renouvelable hors réseau dans les zones rurales
Afrique centrale	Écosystèmes naturels	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer la comptabilité du capital naturel afin de mieux informer les investisseurs et les différentes parties prenantes • Établir des cadres institutionnels pour la monétisation des écosystèmes naturels • Veiller à l'appropriation des mécanismes de financement innovants par les acteurs locaux
Afrique de l'Est	Énergies renouvelables	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les cadres réglementaires et les capacités des services publics d'énergie afin d'améliorer la confiance des investisseurs • Renforcer les institutions financières locales afin de mobiliser davantage de ressources en faveur des projets d'énergie renouvelable • Soutenir la croissance des entreprises innovantes grâce à des politiques d'intégration régionale comme la Zone de libre-échange continentale africaine
Afrique du Nord	Financement climatique	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer l'évaluation des besoins de financement en fonction des priorités nationales et multisectorielles • Adopter et mettre en œuvre des cadres réglementaires inclusifs sur la finance durable • Encourager le développement des marchés de la finance durable (à l'échelon national et régional)
Afrique de l'Ouest	Chaînes de valeur agroalimentaires	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer l'accès des petits exploitants agricoles à des produits financiers axés sur la productivité et la durabilité • Renforcer les politiques agricoles régionales et les programmes territorialisés tels que les parcs agro-industriels • Soutenir la sécurité alimentaire et les pratiques agricoles via les agro-pôles, incubateurs et partenariats techniques



Extrait de :
Africa's Development Dynamics 2023
Investing in Sustainable Development

Accéder à cette publication :
<https://doi.org/10.1787/3269532b-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

Commission de l'Union africaine/OCDE (2023), « Résumé », dans *Africa's Development Dynamics 2023 : Investing in Sustainable Development*, Commission de l'Union africaine, Addis Ababa/Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/20763ae3-fr>

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région. Des extraits de publications sont susceptibles de faire l'objet d'avertissements supplémentaires, qui sont inclus dans la version complète de la publication, disponible sous le lien fourni à cet effet.

L'utilisation de ce contenu, qu'il soit numérique ou imprimé, est régie par les conditions d'utilisation suivantes :
<http://www.oecd.org/fr/conditionsdutilisation>.